

Adaptation de votre relais de découplage

Votre installation de production d'électricité a une puissance de plus de 30 kW (total cumulé de la puissance (AC) de vos onduleurs). C'est la raison pour laquelle vous devez placer un relais de découplage.

Avant de pouvoir utiliser ce relais :

- Vous devez le faire adapter par Sibelga. Ceci se fait dans notre labo technique.
- Dès qu'il sera paramétré, vous pourrez venir le chercher, ou nous vous l'enverrons par la poste.
- Enfin, il devra encore être testé sur place, chez vous, par un de nos techniciens.

Démarches à suivre pour adapter votre relais :

1. Mettez le relais dans une boîte en carton ;
2. Ajoutez ce formulaire dans la boîte ;
3. Envoyez-le ou apportez-le nous à l'adresse suivante :
Sibelga – Service Postes de fourniture (relais), quai des Usines 16, 1000 Bruxelles.

À REMPLIR PAR SIBELGA

Numéro d'offre Numéro LPI

À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

ADRESSE DE L'INSTALLATION

Rue N°

Commune Code postal

DÉTAILS RELAIS

Marque Type Numéro de série

VOS DONNÉES

M. Mme Nom Prénom

Entreprise

E-mail Tél.

COMMENT SOUHAITEZ-VOUS RÉCUPÉRER VOTRE RELAIS ADAPTÉ ?

Je viendrai chercher le relais, vous pouvez me prévenir par : téléphone e-mail

Le relais peut être envoyé par courrier à : l'adresse de l'installation
 autre adresse ci-dessous

Nom & Prénom / Entreprise

Commune Code postal

Rue N°

Fait à

Date / / 20

Signature :